



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 février 2015  
Français  
Original : anglais

## Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

### Bermudes

#### Document de travail établi par le Secrétariat

#### Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref . . . . .	3
I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique . . . . .	5
II. Budget . . . . .	5
III. Situation économique . . . . .	5
A. Généralités . . . . .	5
B. Services financiers . . . . .	5
C. Tourisme . . . . .	8
D. Bâtiment . . . . .	8
E. Transports et communications . . . . .	8
IV. Situation sociale . . . . .	9
A. Généralités . . . . .	9
B. Emploi . . . . .	9

*Note* : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 29 décembre 2014 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs à l'adresse suivante : [www.un.org/fr/décolonization/workingpapers.shtml](http://www.un.org/fr/décolonization/workingpapers.shtml).



C.	Éducation . . . . .	10
D.	Santé publique . . . . .	10
E.	Criminalité et sécurité publique . . . . .	11
F.	Droits de l'homme et questions connexes . . . . .	11
V.	Environnement . . . . .	11
VI.	Questions militaires . . . . .	12
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux . . . . .	13
VIII.	Statut futur du territoire . . . . .	13
	A. Position du gouvernement du territoire . . . . .	13
	B. Position de la Puissance administrante . . . . .	13
IX.	Mesures prises par l'Assemblée générale . . . . .	14

### **Le territoire en bref**

*Territoire* : Les Bermudes sont un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

*Représentant de la Puissance administrante* : Le Gouverneur George Fergusson (mai 2012).

*Situation géographique* : Les Bermudes se situent dans la partie occidentale de l'océan Atlantique, à environ 917 kilomètres à l'est des côtes de l'État de Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique). L'archipel est composé de 8 îles principales et de 130 îles plus petites.

*Superficie* : 53,35 kilomètres carrés

*Zone économique exclusive* : 450 370 kilomètres carrés

*Population* : 61 777 habitants (recensement de 2014)

*Espérance de vie à la naissance* : 81 ans [hommes : 77,8 ans; femmes : 84,3 ans (estimations de 2014)]

*Composition ethnique* : Environ 54 % de noirs, 31 % de blancs et 15 % de métis et autres groupes ethniques (recensement de 2010)

*Langue* : Anglais

*Capitale* : Hamilton

*Chef du gouvernement du territoire* : Le Premier Ministre Michael Dunkley

*Principaux partis politiques* : Alliance pour les Bermudes unies (One Bermuda Alliance); Parti travailliste progressiste (Progressive Labour Party)

*Élections* : Les dernières élections ont eu lieu le 17 décembre 2012. Les prochaines sont prévues pour décembre 2017.

*Parlement* : Parlement bicaméral, composé d'un Sénat de 11 membres désignés par le Gouverneur (3 à sa discrétion, 5 sur recommandation du Premier Ministre et 3 sur celle du chef de l'opposition) et d'une Chambre d'assemblée de 36 membres, élus dans 36 circonscriptions pour un mandat d'une durée maximum de cinq ans

*Produit intérieur brut par habitant* : 88 750 dollars (estimations de 2013)

*Économie* : Services financiers, tourisme

*Principaux partenaires commerciaux* : États-Unis d'Amérique, Canada, Royaume-Uni et États membres de la Communauté des Caraïbes

*Taux de chômage* : 9 % (estimation de 2014)

*Monnaie* : Dollar des Bermudes, indexé à parité sur le dollar des États-Unis

*Aperçu historique* : L'explorateur espagnol Juan de Bermudez a découvert les Bermudes en 1505 et, en 1510, le territoire était dénommé « La Bermuda ». Il est demeuré inhabité jusqu'en 1609, quand des colons britanniques qui étaient en route pour la Virginie et dont le navire avait fait naufrage sur l'un des récifs s'y sont installés. En 1612, le Roi Jacques I<sup>er</sup> a étendu la charte de la Compagnie de Virginie aux Bermudes. En 1684, après la révocation de la charte de la Compagnie, l'administration en a été transférée à la Couronne britannique.

## I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique

1. La Constitution des Bermudes, adoptée en 1968, a été modifiée à cinq reprises, la dernière fois en 2003. Selon la Puissance administrante, la Constitution confère au territoire une autonomie interne presque totale et ne laisse au Royaume-Uni qu'un droit de regard constitutionnel réduit au minimum. Le Gouverneur et commandant en chef des forces armées, nommé par la Couronne britannique, est responsable de la défense, des affaires extérieures, de la sécurité intérieure et de la police.

2. Le territoire est doté d'un régime parlementaire. Le gouvernement comprend un gouverneur, un vice-gouverneur, un conseil des ministres et un parlement bicaméral. Le Gouverneur nomme au poste de premier ministre le membre de la Chambre d'assemblée qui semble le plus à même d'être investi de la confiance de la majorité des 36 membres, qui représentent chacun une circonscription parlementaire. Le Premier Ministre dirige le Conseil, qui comprend au maximum 14 membres du Parlement.

3. Le droit et le système juridique des Bermudes reposent sur la *common law* et les principes de l'*equity* anglais, sur le droit écrit anglais (en vigueur depuis 1612) et sur les lois adoptées depuis par le Parlement des Bermudes. Les membres de l'appareil judiciaire sont nommés sur avis du Président de la Cour suprême. Le territoire compte trois juridictions : le Tribunal d'instance, la Cour suprême et la Cour d'appel. La loi britannique sur les territoires d'outre-mer de 2002 (*British Overseas Territories Act 2002*) accorde la citoyenneté britannique aux ressortissants des territoires britanniques d'outre-mer.

4. Pour pouvoir voter lors des élections générales ou des référendums, il faut avoir 18 ans révolus, être bermudien de naissance ou par naturalisation, ou alors non bermudien inscrit sur la liste des électeurs au 1<sup>er</sup> mai 1976. L'actuel Premier Ministre, Michael Dunkley de l'Alliance pour les Bermudes unies, a pris ses fonctions le 20 mai 2014 pour succéder à Craig Cannonier, qui a démissionné de son poste. L'Alliance détient une majorité de deux sièges à la Chambre d'assemblée.

5. En 1995, un référendum sur la question de l'indépendance a été organisé. Sur les 58,8 % d'électeurs inscrits ayant participé, un nombre assez faible pour les Bermudes selon la Puissance administrante, 73,6 % se sont prononcés contre l'indépendance. Le Parti travailliste progressiste, qui était alors dans l'opposition, avait appelé les partisans de l'indépendance à s'abstenir, au motif que cette question méritait d'être tranchée dans le cadre d'élections générales.

6. Dans son rapport de 2005, la Commission pour l'indépendance des Bermudes avait noté que la question raciale avait toujours été présente dans le paysage social, économique et politique des Bermudes. Les divisions raciales déterminent, dans une large mesure, la position à l'égard de l'indépendance et le choix de la méthode à utiliser pour savoir ce que souhaite la population. En 2005, le Parti travailliste progressiste, alors au pouvoir, tenait à ce que la question de l'indépendance soit réglée dans le cadre d'une élection. Il aurait publiquement manifesté son désir de désengagement par rapport au Royaume-Uni. Le Parti des Bermudes unies, précurseur de l'Alliance pour les Bermudes unies, était en revanche favorable à un référendum. La Commission pour l'indépendance des Bermudes a donc conclu qu'il revenait aux deux partis politiques de faire valoir les mérites respectifs de chaque méthode.

## **II. Budget**

7. L'exercice budgétaire du territoire commence en avril. Selon la Puissance administrante, les priorités budgétaires pour 2014/15 étaient l'économie, l'éducation, les soins de santé et le maintien de l'ordre. Le budget de 1,11 milliard de dollars et les mesures de stimulation de l'économie qui l'accompagnent ont été élaborés en vue de réaliser les objectifs fixés dans ces domaines. On trouvera des informations complémentaires sur le budget dans les sections pertinentes ci-après. En ce qui concerne l'exercice 2013/14, les statistiques officielles indiquent que, pour la onzième année consécutive, les recettes du territoire ont été inférieures à ses dépenses.

## **III. Situation économique**

### **A. Généralités**

8. L'économie des Bermudes repose essentiellement sur la prestation de services financiers à des entreprises internationales et sur le tourisme. Selon la Puissance administrante, le secteur industriel n'est guère développé, même si celui du bâtiment n'est pas négligeable. L'agriculture est limitée, dans la mesure où le territoire ne compte que 20 % de terres cultivables.

9. Le produit intérieur brut (PIB) des Bermudes a été estimé à 5,6 milliards de dollars en 2013. La perte d'emplois et la fermeture d'entreprises ont continué de nuire à la production, ce qui s'est traduit par une cinquième année consécutive de croissance réelle négative. Les chiffres du PIB actuels font toutefois apparaître une modeste augmentation de 0,7 %. Six secteurs d'activité sur 15, en particulier les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration et du commerce international, ont connu un regain d'activité économique. De façon générale, l'augmentation du PIB actuel a entraîné une hausse de 0,4 % du PIB par habitant.

10. D'après la Puissance administrante, la baisse du PIB enregistrée au cours des dernières années représente un problème de taille pour le gouvernement. Celui-ci a donc lancé plusieurs initiatives visant à favoriser la croissance économique, dont certaines ont commencé à porter leurs fruits à la fin de 2013. En 2013, dans le cadre de la politique de lutte contre les suppressions d'emplois, il a par exemple accordé une exonération d'impôt sur les salaires de deux ans aux employeurs qui recruteraient des Bermudiens et supprimé la limitation de la durée de validité des permis de travail. Il devrait prochainement autoriser les jeux de casino et modifier la politique d'immigration et la règle des 60/40 (qui exige que les entreprises appartiennent à 60 % à des Bermudiens, conformément à la loi de 1981 sur les sociétés) pour encourager les investissements étrangers directs et renforcer ainsi la modeste croissance qui a été enregistrée en 2013.

### **B. Services financiers**

11. D'après la Puissance administrante, les Bermudes sont l'un des principaux centres financiers et commerciaux internationaux au monde; ce secteur représente 26 % du PIB du territoire. Celui-ci se classe par ailleurs aux premiers rangs mondiaux du secteur de l'assurance et de la réassurance à grande échelle.

12. L'Autorité monétaire des Bermudes assure de façon centralisée la surveillance du secteur des services financiers du territoire et est habilitée à collecter des amendes. Le territoire n'a pas de banque centrale; ce sont les banques commerciales qui gèrent l'indexation de la monnaie sur le dollar des États-Unis en répondant à l'offre et à la demande à parité. Ce sont les banques, et non l'Autorité monétaire, qui détiennent les réserves en devises du territoire.

13. D'après les informations fournies par la Puissance administrante, au cours des six premiers mois de 2014, 468 nouveaux partenariats et entreprises internationaux ont été enregistrés aux Bermudes, contre 422 pendant la même période en 2013, soit une augmentation de 10,9 %. Dans le secteur des assurances, 36 nouvelles compagnies ont été enregistrées au cours du premier semestre de 2014, contre 34 pendant la même période en 2013, soit une augmentation de 5,9 %.

14. Selon la Puissance administrante, les Bermudes n'ont jamais eu de législation sur la protection du secret bancaire et elles tiennent un registre privé sur la propriété effective depuis les années 40. Ce registre contient des informations détaillées sur les propriétaires réels d'entreprises privées opérant aux Bermudes. Il s'agit d'un registre central qui est conservé par une autorité publique et est automatiquement mis à jour à chaque transfert de propriété. À l'heure actuelle, le gouvernement échange des informations avec les autorités compétentes des partenaires contractants, à leur demande. La législation comporte des dispositions destinées aux institutions financières qui stipulent que les actionnaires majoritaires doivent avoir reçu l'agrément de l'Autorité monétaire des Bermudes.

15. Depuis plus de 70 ans, ceux qui veulent créer une société aux Bermudes doit fournir des informations sur le propriétaire réel de celle-ci. L'Autorité est chargée de mener une enquête sur les propriétaires (à condition qu'ils détiennent plus de 10 % du capital). Elle soumet également à des contrôles les cessions d'actions à des non-Bermudiens. Elle conserve toutes les informations sur le propriétaire réel, qu'elle reçoit dans le cadre de la procédure de contrôle. La Puissance administrante affirme que les Bermudes n'ont pas de législation relative au secret bancaire.

16. D'après la Puissance administrante, les Bermudes ont mis en place leur premier accord relatif à l'échange de renseignements fiscaux avec le Royaume-Uni en 1986 en vue de garantir une transparence financière et une sécurité maximales. Le territoire occupe aujourd'hui une position dominante en matière de transparence et de coopération dans le domaine de la fiscalité internationale, puisqu'il a conclu 41 accords relatifs à l'échange de renseignements fiscaux (90 % avec des membres du G20, 76 % avec des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et 52 % avec des États membres de l'Union européenne). En septembre 2013, il a adhéré à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale établie par l'OCDE, en vue de faciliter la coopération entre juridictions en matière de calcul et de collecte de l'impôt, en particulier de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales.

17. Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, qui compte 125 membres et vise à assurer l'application des normes internationales en matière de transparence et d'échange de renseignements dans le domaine fiscal, a procédé à un processus approfondi d'examen par les pairs du régime fiscal bermudien, dont il aurait conclu, d'après la Puissance administrante, qu'il était « conforme pour l'essentiel ».

### **C. Tourisme**

18. Selon les statistiques du gouvernement, en 2013, les Bermudes ont accueilli plus de 580 000 visiteurs, lesquels ont dépensé au total 412 millions de dollars, soit 7 % du PIB. Environ 10 % de la population active du territoire était directement ou indirectement employée dans le secteur touristique, qui génère directement près de 3 500 emplois. Quelque 1 600 personnes occupent par ailleurs des emplois d'appui.

19. Le budget alloué au Ministère de la promotion du tourisme et des transports pour l'exercice 2014/15 s'élevait à environ 25,1 millions de dollars (dont 23 millions de dollars ont été alloués à l'Autorité du tourisme des Bermudes). Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a connu une embellie en 2013, enregistrant une augmentation de la valeur ajoutée de 6,1 %.

### **D. Bâtiment**

20. En 2013, le chiffre d'affaires du secteur du bâtiment et des activités extractives s'est établi à 169,5 millions de dollars, soit une baisse d'environ 4,4 %. Le gouvernement estime toutefois la valeur des travaux réalisés pendant le premier semestre de 2014 à 103,7 millions de dollars, contre 81,2 millions au cours de la même période de 2013, ce qui représente une hausse de 27,7 %. Les écoles, les hôpitaux et les centres communautaires ont concentré 66,8 % des travaux, dont deux tiers ont été entrepris par le secteur privé et un tiers par le secteur public. Par ailleurs, au cours du premier semestre de 2014, 25 millions de dollars ont été investis dans le développement de structures hôtelières, ce qui représente, d'après la Puissance administrante, le montant le plus important dépensé dans ce secteur depuis plusieurs années.

21. D'après les médias, un accord prévoyant la construction d'une nouvelle aérogare a été signé en 2014; les travaux devraient commencer en 2015 et durer plusieurs années.

### **E. Transports et communications**

22. Desservies par un réseau d'environ 200 kilomètres de routes goudronnées et 400 kilomètres de routes privées, les Bermudes ont une circulation routière très dense, avec environ 78 véhicules au kilomètre en 2013. L'interdiction de posséder plus d'une voiture par ménage et de louer des véhicules a donné lieu à la mise en place d'un réseau de transports en commun très fréquenté. Les étudiants résidents continuent de bénéficier de la gratuité des transports en commun (autocars et ferries).

23. Des vols commerciaux réguliers relient les Bermudes à un certain nombre de destinations aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Le territoire a ses propres organismes de réglementation maritime et aérienne, dont les registres sont tenus à jour par les Départements de l'aviation civile et de l'administration maritime.

24. Il existe quatre fournisseurs de services de télécommunication internationaux sur le territoire, dont trois disposent de liaisons transatlantiques propres, ainsi que des liaisons par satellite pour les services spéciaux et les communications d'urgence. Comme il a déjà été indiqué, une autorité créée en 2013 a été chargée de



la réglementation du secteur des télécommunications du territoire. Cet organisme non gouvernemental, financé par le secteur des télécommunications, a notamment pour mandat d'assurer la protection des consommateurs et le développement des entreprises.

## **IV. Situation sociale**

### **A. Généralités**

25. Au cours de l'exercice 2014/15, le Ministère des affaires communautaires, de la culture et des sports s'est vu allouer un budget d'environ 86,3 millions de dollars, dont 45 % ont été utilisés pour offrir une assistance financière aux personnes ayant des revenus insuffisants.

26. Le territoire compte 35 organes de réglementation des sports, ce qui montre toute l'importance qu'il attache aux sports à tous les niveaux, jusqu'aux compétitions régionales et internationales. En juillet 2014, le Ministère a publié un document sur la politique nationale des sports dans lequel il mettait en évidence les deux principaux résultats escomptés, à savoir l'augmentation du nombre de participants et l'amélioration des performances. Ce document sera appuyé par un plan d'action devant permettre d'atteindre les objectifs prioritaires fixés, notamment ceux qui concernent la pratique sportive des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées.

### **B. Emploi**

27. D'après les chiffres de 2013, le nombre d'emplois aux Bermudes a diminué de 3,3 %, passant de 35 443 en 2012 à 34 277 cette année-là. Le Ministère de l'intérieur s'efforce de remédier à ce problème en renforçant ses programmes fondamentaux destinés à aider les actifs à trouver un emploi et à les doter des qualifications recherchées par les employeurs. En 2014, le Ministère a rassemblé des représentants des secteurs public et privé afin d'élaborer des stratégies visant à renforcer l'économie et à créer des emplois. La première partie du plan national de formation a été publiée en 2014. Le Conseil national pour la formation a lancé une intense campagne de sensibilisation diffusant les idées formulées dans le plan en ce qui concerne les tendances des 2 à 10 prochaines années en matière d'emploi et de carrière. La deuxième partie étape du plan, qui doit être publiée en 2015, devrait porter sur les stratégies de mise en œuvre. Le plan couvre les cinq principaux secteurs économiques des Bermudes, à savoir : les ministères, les sociétés et les organismes; la finance et l'assurance; la vente et les services; l'hôtellerie et l'accueil; et le développement et les infrastructures.

28. Le Conseil bermudien pour l'emploi, base de données nationale pour l'emploi gérée par le Département de valorisation de la population active, a été mis en place en novembre 2013. Cette plateforme en ligne, accessible aux Bermudiens cherchant un emploi, a pour principal objectif de centraliser les offres d'emploi du territoire. D'après la Puissance administrante, le Conseil devrait aider à mettre en relation les travailleurs et les employeurs, élargir l'accès à l'emploi des Bermudiens qualifiés et, à terme, réduire la nécessité de demander un permis de travail.

29. Le Comité de la réforme législative, mis en place par le Ministère de l'intérieur et chargé de réviser, mettre à jour et améliorer le cadre législatif pour l'emploi, a tenu des réunions régulières en 2013 et 2014. D'après la Puissance administrante, il rédigera de nouveaux projets de loi durant l'exercice budgétaire 2015/16.

30. La nouvelle politique relative aux permis de travail doit prendre effet le 1<sup>er</sup> mars 2015. Selon la Puissance administrante, cette politique, qui relève directement du mandat du Département de l'immigration, instaurera de nouvelles catégories de permis de travail en vue de promouvoir la création d'entreprises aux Bermudes, ce qui devrait se traduire par des possibilités d'emploi plus nombreuses pour les Bermudiens, leurs conjoints et les résidents permanents.

### **C. Éducation**

31. Pour l'exercice 2014/15, le Ministère de l'éducation a reçu une enveloppe budgétaire d'environ 146,5 millions de dollars afin d'atteindre l'objectif de son plan stratégique pour les écoles publiques des Bermudes, à savoir dispenser un enseignement répondant aux normes internationales, notamment en matière d'enseignement spécial.

32. Le taux d'alphabétisation des Bermudiens de plus de 14 ans est d'environ 98 % pour les hommes et 99 % pour les femmes. La scolarité est obligatoire de 5 à 18 ans et gratuite dans les écoles publiques. Le territoire compte un certain nombre d'écoles privées, dont six pour les premières années de l'enseignement primaire. Ces établissements assurent l'éducation de 40 % des élèves appartenant à la tranche d'âge définie pour l'enseignement obligatoire. Ils ne reçoivent aucun financement de l'État.

33. Principal établissement d'enseignement supérieur du territoire, le Bermuda College est accrédité par la Commission on Institutions of Higher Education de la New England Association of Schools and Colleges. Selon la Puissance administrante, le Bermuda College a conclu des accords académiques avec 20 établissements (accords par lesquels les établissements harmonisent leurs cours ou critères d'admission avec ceux d'autres établissements), certains de ces établissements ayant conclu plusieurs accords pour différents cursus. Le Bermuda College a également recensé plus d'une centaine d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur que ses diplômés ont réussi à intégrer. Dans les universités britanniques, le montant des frais de scolarité est le même pour les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer que pour les étudiants britanniques. En outre, l'Union européenne donne accès à certains financements, notamment pour l'enseignement supérieur et l'enseignement technique et professionnel.

### **D. Santé publique**

34. Un budget de 195 millions de dollars a été accordé au Ministère de la santé, des personnes âgées et de l'environnement pour l'exercice 2014/15, ce qui représente environ 17 % du montant total des dépenses publiques. Outre ses activités de réglementation, le Ministère définit les grandes orientations du secteur de la santé, notamment pour l'hôpital de soins intensifs, l'hôpital psychiatrique, le Conseil bermudien de la santé, les services de santé publique, le système d'assurance maladie et le secteur privé de la santé. Le territoire est doté d'un

système de financement hybride des soins de santé, composé de fonds publics directs, d'une assurance-santé et de subventions publiques.

35. Les Bermudes, qui affichent un taux de fécondité faible, doivent faire face au vieillissement de leur population. La part des habitants âgés de 65 ans ou plus devait s'élever à 16 % en 2014, contre 11 % en 2004. En 2014, l'indice synthétique de fécondité était de 1,59 naissances par femme, un chiffre inférieur au taux de renouvellement des générations (2,10 naissances par femme). L'espérance de vie à la naissance était de 84,3 ans pour les femmes et 77,8 ans pour les hommes en 2014. L'espérance de vie des noirs est de quatre ans inférieure à celle des blancs.

## **E. Criminalité et sécurité publique**

36. L'une des principales responsabilités du Ministère de la sécurité nationale est de renforcer les normes professionnelles du service de police, du Régiment, du service de sapeurs-pompiers et de secours, ainsi que des services pénitentiaires et du Département de la lutte contre la toxicomanie des Bermudes. Le Premier Ministre assume également les fonctions de ministre de la sécurité nationale.

37. Pour assurer la sécurité publique sur le territoire, le service de police s'emploie notamment à faire appliquer rigoureusement la loi, à impliquer la population et à mener des enquêtes approfondies débouchant sur des condamnations. Selon la Puissante administrante, au deuxième trimestre de 2014, le taux de criminalité du territoire était à son plus bas niveau depuis 2000, en grande partie grâce à une importante présence policière et à un engagement plus fort de la population. La criminalité ne cesse de diminuer et le groupe interinstitutions de lutte contre les bandes organisées continue d'élaborer des programmes de lutte contre les comportements antisociaux.

## **F. Droits de l'homme et questions connexes**

38. Les Bermudes ont adhéré aux grands instruments internationaux et européens relatifs aux droits de l'homme. En outre, comme indiqué précédemment, le gouvernement a décidé d'élaborer une politique nationale d'égalité des sexes en vue de favoriser une prise de décisions équitable qui tienne compte des priorités, difficultés et besoins différents des hommes et des femmes. La Constitution des Bermudes, par exemple, ne permet pas d'appliquer au territoire la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. L'article 15 de la Convention, en particulier, pose problème, étant donné que la Constitution reconnaît moins de droits à l'époux non bermudien d'une Bermudienne qu'à l'épouse non bermudienne d'un Bermudien, et que la Convention n'interdit pas ce type de discrimination.

## **V. Environnement**

39. L'énergie électrique est fournie à environ 98 % par une seule entreprise privée et produite exclusivement à partir de combustibles fossiles. Les 2 % restants sont produits par l'incinérateur de déchets à valorisation énergétique de Tynes Bay, détenu et exploité par le Ministère des travaux publics.

40. Comme signalé auparavant, en janvier 2014, la Commission d'audit environnemental de la Chambre des communes du Royaume-Uni a publié un rapport sur la question de la durabilité dans les territoires britanniques d'outre-mer, dans lequel elle énumère les problèmes d'ordre financier et institutionnel liés aux menaces pesant sur les habitats et les espèces endémiques et à la protection de la diversité biologique (pour plus de détails, voir A/AC.109/2014/5).

41. La Stratégie pour la diversité biologique des territoires d'outre-mer lancée en avril 2014 est destinée à permettre au Royaume-Uni et aux gouvernements des territoires d'outre-mer afin de satisfaire aux obligations internationales relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la diversité biologique. En mai 2014, un rapport a été publié sur les activités en cours ou prévues, dans tous les domaines de la Stratégie, appuyées par le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth et le Ministère du développement international du Gouvernement britannique ainsi que par le Joint Nature Conservation Committee, qui le conseille. Ce rapport portait sur chacun des domaines couverts par la Stratégie et sur les activités menées à Anguilla, aux Bermudes, à Gibraltar, aux îles Caïmanes, aux îles Falkland (Malvinas), aux îles Turques et Caïques, aux îles Vierges britanniques, à Montserrat, à Pitcairn et à Sainte-Hélène.

## VI. Questions militaires

42. Les Bermudes disposent d'un régiment de défense de quelque 600 hommes, connu sous le nom de Régiment des Bermudes. Outre les militaires à temps partiel, il comprend environ 140 militaires recrutés pour un service de longue durée et 30 soldats à temps plein. Les adultes de sexe masculin sont soumis à la conscription et doivent, pendant environ trois ans, participer à des exercices hebdomadaires et à un camp d'entraînement annuel de 15 jours. Le service militaire est rémunéré.

43. Le Régiment collabore régulièrement avec les gouvernements étrangers et leurs armées, y compris ceux du Canada, des États-Unis et de la Jamaïque, et apporte son concours aux opérations de secours en cas de catastrophe menées dans d'autres territoires administrés par le Royaume-Uni. Après les ouragans Fay et Gonzalo, qui ont causé, en octobre 2014, des dommages matériels et des coupures d'électricité de grande ampleur dans le territoire, le Régiment a été assisté dans son travail de reconstruction et de nettoyage par l'équipe de l'*Argyll* de la Royal Navy, qui s'est rendue aux Bermudes et est restée prête à intervenir jusqu'à ce que la tempête soit passée.

44. La Puissance administrante demeure déterminée à éliminer le service obligatoire. À cette fin, le Régiment a lancé une vaste campagne de relations publiques visant à promouvoir l'enrôlement volontaire. En outre, des lois destinées à doter le Régiment d'un cadre légal et disciplinaire révisé conformément aux normes de l'Union européenne visant à moderniser l'armée sont en cours d'élaboration.

45. Selon la Puissance administrante, il est prévu d'élargir le rôle du Régiment en matière de sûreté maritime. Une unité navale à plein temps devrait être créée au sein du Régiment et chargée d'assurer la sûreté générale et de faire appliquer la loi dans les eaux littorales et au large des côtes.

## **VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux**

46. Le territoire est membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Communauté des Caraïbes et du Marché commun des Caraïbes et membre du Groupe d'action financière des Caraïbes, créé dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux. L'Agence du renseignement financier des Bermudes est membre du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier, et l'Autorité monétaire des Bermudes est membre d'organismes internationaux et régionaux de réglementation financière, notamment l'Association internationale des contrôleurs d'assurances, l'Organisation internationale des commissions de valeurs et le Groupe des superviseurs des centres financiers internationaux. Les Bermudes jouent également un rôle de premier plan dans le Forum mondial sur la transparence à des fins fiscales de l'OCDE, en tant que membre du Groupe d'examen par les pairs. Le territoire est également membre de la Caribbean Conservation Corporation, du Forum Caraïbes-États-Unis sur la coopération en matière de sécurité, de la Confédération syndicale internationale, de l'Organisation internationale de police criminelle et du Comité international olympique.

47. En janvier 2014, le territoire a décidé de rejoindre le partenariat institué par la décision du Conseil de l'Union européenne de 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne (2013/755/EU), qui a pris effet en 2014 et a notamment pour objectif de remplacer l'approche classique de la coopération pour le développement par un partenariat réciproque favorisant le développement durable et promouvant les valeurs et normes de l'Union européenne dans le monde.

## **VIII. Statut futur du territoire**

### **A. Position du gouvernement du territoire**

48. Les faits nouveaux concernant le statut futur des Bermudes figurent dans la section I ci-dessus.

### **B. Position de la Puissance administrante**

49. Le 10 octobre 2014, à la 5<sup>e</sup> séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de décider s'il voulait demeurer britannique. Si le peuple d'un territoire choisissait de rester britannique, le Royaume-Uni maintiendrait et renforcerait les liens particuliers qu'il avait avec lui.

50. Le représentant du Royaume-Uni a ajouté que, depuis qu'il avait publié, en juin 2012, un livre blanc intitulé *The Overseas Territories: Security, Success and Sustainability* (Les territoires d'outre-mer : sécurité, succès et viabilité), son gouvernement coopérait étroitement avec les territoires en vue de renforcer encore

ce partenariat. Son gouvernement avait l'éminente responsabilité de veiller à la sécurité et à la bonne gouvernance de ses territoires d'outre-mer. Le Royaume-Uni avait donné plus de poids à la réunion annuelle organisée avec les dirigeants des territoires en en faisant un conseil ministériel conjoint, qu'il avait expressément chargé d'examiner et de mettre en œuvre la stratégie et les engagements énoncés dans le Livre blanc.

51. À la troisième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, tenue à Londres les 2 et 3 décembre 2014, les dirigeants du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer se sont entendus sur le texte d'un communiqué contenant le passage ci-après, qui énonce leur position commune sur l'autodétermination :

Les peuples de tous les territoires ont le droit de disposer d'eux-mêmes. Le Royaume-Uni continuera d'appuyer les demandes de retrait de la liste des territoires non autonomes établie par l'ONU présentées par les territoires dont les résidents permanents souhaitent ce retrait. Les gouvernements des territoires sont responsables devant leur parlement de l'action qu'ils mènent dans le cadre de l'exercice des compétences décentralisées. Nous continuerons de coopérer pour mettre en place des instances gouvernementales et des institutions démocratiques offrant aux territoires la plus grande autonomie possible compte tenu des obligations qui incombent au Royaume-Uni au titre de sa responsabilité souveraine.

## **IX. Mesures prises par l'Assemblée générale**

52. Le 5 décembre 2014, l'Assemblée générale a adopté les résolutions 69/105 A et B, sans les avoir mises aux voix, en se fondant sur le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/69/23) et les recommandations formulées ultérieurement par la Quatrième Commission. À la section III de la résolution 69/105 B, qui concerne les Bermudes, l'Assemblée :

a) A souligné l'importance du rapport de la Commission pour l'indépendance des Bermudes de 2005, qui examinait de près les faits entourant l'indépendance, et continuait de regretter que les plans d'organisation de réunions publiques et de présentation d'un livre vert à l'Assemblée, puis d'un livre blanc, exposant les propositions politiques en faveur de l'indépendance des Bermudes ne se soient pas encore concrétisés;

b) A souligné également la nécessité, pour le bien du territoire, de renforcer davantage l'application des principes de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité au sein des instances gouvernantes;

c) A prié la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités d'éducation du public, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte, et invité à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en faisait la demande;

d) S'est félicitée de la participation active du territoire aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.